

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 63 (1918)
Heft: 9

Artikel: À propos du centre d'instruction divisionnaire
Autor: Badoux, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-340075>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A propos du centre d'instruction divisionnaire.

L'article d'« Un chef de compagnie » traitant du Centre d'instruction de la I^{re} division ne tient pas suffisamment compte du travail accompli par la I^{re} division depuis la mobilisation générale du 1^{er} août 1914.

Sans vouloir nous complaire dans un optimisme béat, nous n'allons pourtant pas jusqu'à admettre que notre infanterie, pendant la mobilisation dès l'automne 1914 au printemps 1915, soit restée croupie dans ses stationnements sans progresser. Et je ne crois pas être victime d'une illusion d'optique en prétendant que ma compagnie, après ces sept mois de travail, était beaucoup plus apte à entrer en bataille que le 4 août 1914.

Nous pourrions appeler « manœuvrière » cette première période de mobilisation. Celles qui ont suivi en 1915 et 1916 ont eu un caractère bien différent : nous tombons avec elles dans le genre des mobilisations d'occupation de frontière. En 1917, nous sommes devenus des techniciens terrassant, maniant la pioche et la pelle. Mais nous ne prétendons pourtant pas que le service d'occupation de la frontière et les travaux de terrassement aient absorbé tout le temps de ces relèves. Les manœuvres et le drill ont alterné, de manière à maintenir l'état de préparation à la guerre au point où il avait été réalisé au printemps 1914.

Pendant la première mobilisation et les trois relèves suivantes, et malgré les inconvénients inhérents au service frontière, l'aptitude manœuvrière, l'art de disposer, puis de donner des ordres précis se sont sûrement améliorés. L'affirmation d'un de nos meilleurs professeurs aux écoles centrales : « il y a de sérieux progrès accomplis », confirme mon impression. Ses élèves, qui sont des capitaines, saisissent plus rapidement les situations tactiques et surtout disposent avec plus de dextérité, ont un coup d'œil plus sûr qu'avant le 4 août 1914.

Du reste, ne demandons pas à un Centre d'instruction

divisionnaire plus qu'il ne peut donner. Les initiateurs n'ont pas songé un instant à inculquer aux officiers de la fermeté dans la décision et de la précision dans les ordres par l'envoi des dix recrues du C. I. D. à leur compagnie !

Rome n'a pas été bâtie en un jour ; le C. I. D. ne s'organise pas non plus si facilement ; en 1919 nous profiterons des expériences faites en 1918. Pour ma part, je constate que pour la plupart de nos troupiers le moral, avant la grippe, était bien meilleur qu'en 1917 et pendant les services précédents. J'attribue cette amélioration surtout à la gymnastique Hébert que nos hommes ont exécutée avec entrain et précision et non pas « mollement et sans précision », comme le prétend « Un commandant de compagnie »,

Les moniteurs de gymnastique venant du C. I. D. aux unités enseignaient fort bien ; c'est au moins l'observation que j'ai pu faire dans toutes les compagnies de mon bataillon. J'ai même été frappé du résultat auquel parvenaient ces moniteurs après un séjour si court au C. I. D. De tout cet enseignement se dégage une ambiance de virilité et de courage nécessaire au combat. Dans nos casernes, on cultive surtout l'effort physique ; au C. I. D., nos recrues ont appris à n'avoir peur de rien, à passer partout, sans regarder en arrière. Je prie « Un commandant de compagnie » de ne pas oublier que cette éducation a été donnée non seulement aux recrues, mais bien aussi aux moniteurs.

Le tir et la démocratie : singulière idée ! Cette question du tir est curieusement traitée. L'organisation militaire de 1907 donne des commandements aux instructeurs : s'ils sont à leurs unités d'incorporation ils ne peuvent pas enseigner le tir aux compagnies de recrues. Donc, sans les mettre systématiquement à l'écart, on s'est vu dans l'obligation de les remplacer. Il me semble qu'il n'est pas nécessaire d'avoir recours au C. I. D. pour la préparation du tireur. Le commandant de compagnie, qui se sent médiocre instructeur de tir, confie cette tâche à l'officier le mieux qualifié de son unité. La chose essentielle à fixer, c'est que les recrues ne sont pas au point, et qu'il s'agit de les y amener avant le tir à balles. Le commandant de compagnie doit tenir à honneur de parfaire lui-même l'ins-

truction de ses mauvais tireurs ; s'il sait le vouloir, il y parviendra.

L'auteur de l'article propose de faire passer les compagnies au moins trente jours au C. I. D. Les commandants de bataillon auraient alors un singulier rôle : ils doivent instruire leur troupe, mais un autre s'en chargerait ! Le système inauguré pendant la relève de la brigade de montagne 3 est meilleur, à mon avis : il consiste à mettre le terrain du C. I. D. à la disposition des commandants de compagnie pendant un ou deux jours. Les commandants de bataillon ont ainsi leurs compagnies sous leurs ordres ; s'ils le jugent nécessaire, ils se renseignent auprès du commandant du C. I. D. pour l'utilisation rationnelle du champ de manœuvre pendant qu'il est mis à leur disposition.

Mon naturel est peut-être d'un optimiste ; sans vouloir cependant me complaire dans un optimisme militaire béat, j'estime que l'instruction et l'éducation militaires inculquées à nos hommes par le C. I. D. a eu de bons résultats, ce qui ne veut pas dire qu'à l'avenir on ne puisse encore en améliorer le programme.

Major F. BADOUX.

